

PROJET PEDAGOGIQUE ACCEM



ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD

Période : PERISCOLAIRE - MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Elaboré par : L'équipe pédagogique en concertation avec les différents acteurs de la vie du centre

Table des matières

A. CONSTAT	5
B. LES OBJECTIFS EDUCATIFS :	5
C. ELEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE :	6
I. LE PUBLIC ACCUEILLI :	6
1) Données socio et fréquentation des différents temps :	6
II. L'ENCADREMENT DES ENFANTS :	7
1) Le fonctionnement :	7
2) Conception de l'animation de l'équipe pédagogique :	8
3) La répartition de l'équipe sur les différents temps d'accueils	9
III. LES RESSOURCES A DISPOSITION :	10
1) Moyens financiers	10
2) Espaces et outils à disposition du centre	12
3) Modalités d'inscription	14
4) La communication	15
IV. LES OBJECTIFS EDUCATIFS :	15
1) Déclinaison des objectifs :	15
V. OPERATIONNELLEMENT DANS UNE JOURNEE TYPE :	16
1) Mercredis (les mercredis cette journée commence à 12H45 et finit à 19H) ET VACANCES	17
2) Les jours scolaires	18
VI. FOCUS SUR DES POINTS ESSENTIELS	21
1) Les soins :	21
2) La sieste :	22
3) Les trajets :	22
4) Les activités et les temps libres :	24

VII – Les projets	25
1) ALSH	25
2) ALAE	25
3) Les passerelles	26
4) Le spectacle.....	26
D. EVALUATION	27

DESCRIPTIF D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HEBERGEMENT

L'organisateur : Association Les enfants d'Abord – 11 place de la Mairie - 82700 FINHAN déclare un Accueil Collectif et éducatif de Mineurs : Accueil de Loisirs Sans Hébergement Vacances :

- ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) en périscolaire
- ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) le mercredi et lors des vacances scolaires

Il fonctionne sur la période scolaire 2026/2027

Le centre de loisirs est une structure associative permettant d'assurer un mode d'accueil et de garde, pour des classes sociales variées.

Il est fréquenté en majorité par des enfants dont les parents travaillent. Presque tous les parents travaillent hors de la commune, et beaucoup d'enfants subissent de fortes amplitudes journalières de présence au centre du fait de l'éloignement travail/maison de leurs parents.

Le centre dispose de ses propres locaux organisés en fonction des besoins des enfants : jouer, se reposer, créer...

L'accueil concerne les enfants de 2 1/2 (scolarisés effectivement) à 11 ans (CM2)

Les enfants évoluent sur des tranches d'âges.

L'amplitude horaire d'ouverture est de 7h15 (périscolaire) à 19h (12h30 à 19h00 les mercredis).

A. CONSTAT

Elaborer un projet pédagogique est un travail collectif, notre spécificité tient en plusieurs points :

- les enfants qui nous sont confiés qui arrivent avec leur histoire, leur éducation...
- des temps d'animation variés : périscolaire, mercredis, vacances qui imposent une gestion du temps différente, le respect des choix des enfants et leur **libre adhésion**.
- la variété des personnes qui interviennent auprès des enfants avec pour chacun des valeurs qui leurs sont importantes, une culture de l'animation différente, une expérience...
- La nécessité d'une complémentarité et d'une cohérence éducative avec l'école et les acteurs locaux du PEDT

Aussi il semble important que chacun puisse trouver dans les accueils un épanouissement personnel tout en respectant des règles collectives de sécurité, sociales...transmette des savoirs faire, ses passions... dans des objectifs collectifs...

B. LES OBJECTIFS EDUCATIFS :

Les enfants ne passent que 10% de leur temps à l'école, il existe donc à côté de cette éducation formelle d'autres temps éducatifs : la famille et l'accueil de loisirs en font partie.

Nous souhaitons faire le lien avec les différents temps éducatifs de l'enfant, tout en nous différenciant des autres formes d'éducation. En effet, en privilégiant un contexte de détente, d'éducation informelle nous souhaitons permettre aux enfants de se découvrir et de découvrir les autres, permettre un rapport différent entre adultes et enfants.

C. ELEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE :

Régulièrement les données collectées grâce au contrat enfance jeunesse, par le biais de sondages, de notre logiciel de fréquentation... permettent d'affiner le projet (exemple : horaires d'accueil, âge du public accueilli, activités proposées...).

L'Association est pilotée par des bénévoles qui sont parents d'enfants fréquentant le centre de loisirs et souhaitent mettre leurs compétences au service de l'association. Ils se réunissent régulièrement, ont une charte du bénévole, produisent le projet éducatif de la structure, et s'interrogent régulièrement sur la vie du centre en fonction des données transmises par la directrice.

I. LE PUBLIC ACCUEILLI :

1) Données socio et fréquentation des différents temps :

	ALAE	MERCREDIS	VACANCES
Sexe/âge	2 ½ ans à 11 ans		2 ½ à 11 ans
Socio éco	Plus élevé que la moyenne du département selon données CAF Presque tous les parents travaillent hors de la commune, et beaucoup d'enfants subissent de fortes amplitudes journalières de présence au centre du fait de l'éloignement travail/maison de leurs parents.		
Fréquentation	Public présent régulièrement	Consommateurs réguliers selon un calendrier imposé par les RTT... de leurs parents et quelques occasionnels.	Consommateurs réguliers selon un calendrier imposé par les congés de leurs parents et quelques occasionnels motivés par la planification des activités notamment les séjours accessoires et sorties.

II. L'ENCADREMENT DES ENFANTS :

1) Le fonctionnement :

Les enfants évoluent en groupe d'âge et des animateurs sont associés à ces groupes afin de faciliter le repérage des plus petits, mieux prendre en compte leurs spécificité... cependant il est essentiel :

- que les animateurs tournent sur les groupes afin d'avoir une vue globale du fonctionnement du centre, être force de proposition d'évolution, être informé et pouvoir relayer l'information aux familles...
- que tous les enfants bénéficient des compétences personnelles des animateurs dans une discipline (art plastique, sport...) de s'inscrire dans une démarche dynamique
- que les enfants connaissent tous les animateurs afin de faciliter le passage d'un groupe d'âge à un autre
- que toute l'équipe s'engage dans des formations afin de progresser individuellement et collectivement

L'encadrement des enfants est assuré avec des taux permettant de travailler de façon qualitative, sécuritaire. L'équipe est composée de personnel associatif en contrat durable afin d'assurer une dynamique.

Quand nous employons des vacataires nous recrutons principalement des animateurs ayant déjà fonctionné sur le centre, cependant notre engagement dans l'éducation populaire se traduit également par la volonté d'accueillir des stagiaires BAFA, de la formation professionnelle... Par ailleurs, la structure est agréée pour proposer 2 missions de volontariat en service civique, les jeunes volontaires ont une partie de leur mission au côté des enfants.

Nous sommes fédérés par les FRANCAS, avec lesquels nos valeurs et principes se coordonnent. Nous sommes également adhérents à la ligue de l'enseignement qui nous permet d'avoir une expertise et un suivi pour nos services civique.

2) Conception de l'animation de l'équipe pédagogique :

- Animer en respectant les rythmes et besoins des enfants :
 - Donner le choix, ne pas obliger, inviter plutôt à goûter à de nouvelles activités
 - Ecouter les histoires des enfants (bobos...)
 - Aider à comprendre la vie en collectivité, les différences des autres
- Animer en donnant du sens :
 - Partir des projets des enfants
 - Expérimenter
- Animer en veillant à l'autonomie des enfants :
 - Accompagner, être présent et bienveillant
 - Faire confiance
 - Etre clair et donner des exemples, répéter
 - Partager le savoir, aider à s'organiser, donner la méthode, les étapes, permettre la créativité dans l'organisation
- Animer en assurant la sécurité/règles
 - Expliquer ce qui préside à la règle pour sa compréhension, formaliser les règles et les afficher
 - Réguler, moduler en fonction des situations (âges des enfants, maturité...), être en posture de veille
 - Etre factuel
 - Donner des responsabilités mesurées et évaluables = contrat
 - Prévenir les risques, veiller à la sécurité, un animateur est présent dans les lieux utilisés librement par les enfants

3) La répartition de l'équipe sur les différents temps d'accueils

	ALAE	MERCREDIS après 12h30	VACANCES
Fonction / diplôme / spécialité	MATIN   ● 1 animatrice CQP animateur périscolaire en charge des moins de 7 ans ● 1 directeur/animateur BPJEPS/ DESJEPS en charge des plus de 7 ans MIDI       ● 1 directeur/animateur BPJEPS/ DESJEPS ● 5 animateurs associatives BAFA / CAP petite enfance /CQP animateur périscolaire SOIR       ● 5 animateur associatives BAFA/CAP petite enfance /CQP animateur périscolaire ● 1 directeur/animateur BPJEPS/ DESJEPS	      ● 1 directeur/animateur BPJEPS/ DESJEPS ● 5 animateurs associatives BAFA / CAP petite enfance /CQP animateur périscolaire - En fonction des activités notamment de la réglementation liée à certaines pratiques sportives nous faisons appel à des prestataires titulaires de Brevets d'Etat. - Les vacataires pour encadrer une partie des vacances scolaires. - Des stagiaires, nous nous faisons un devoir d'être un terrain d'accueil de stages pour les jeunes dans le cadre de leur BAFA ou d'autre parcours scolaires (B.E.P. service à la personne...) - Des intervenants pédagogiques qui peuvent être puisés dans les ressources locales, - Les Directrices des écoles comme partenaires éducatif privilégiés dans un souci de cohérence, de communication. - Les employés communaux : cantinière, entretien. - Les parents comme partenaires éducatifs, personnes ressources, adultes en soutien lors des sorties.	      ● 1 directeur/animateur BPJEPS/ DESJEPS ● 5 animatrices associatives BAFA / CAP petite enfance /CQP animateur périscolaire
	ALAE	MERCREDIS après 12h30	VACANCES
Nombre d'enfants par encadrant	● moins de 6 ans : 1 animateur pour 14 ● plus de 6 ans : 1 animateur pour 18	● moins de 6 ans : 1 animateur pour 14 ● plus de 6 ans : 1 animateur pour 18	● moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 ● plus de 6 ans : 1 animateur pour 12
	Taux d'encadrement du au PEDT		

III. LES RESSOURCES A DISPOSITION :

1) Moyens financiers

Le centre bénéficie d'un financement des différentes institutions (CAF, Mairie de Finhan, DDJS...) mais également de la participation des familles. Les familles doivent être adhérentes à l'Association (12 euros). La structure est également en recherche de diversification de financement et pour cela s'engage dans le mécénat.

La tarification est votée par le Conseil d'Administration de l'association et validé par le conseil d'administration de la CAF.

Les enfants demeurant à l'extérieur de la commune peuvent s'inscrire, mais font l'objet d'une tarification plus élevée sans dépasser 20% de plus que les habitants de la commune.

La tarification selon les quotients familiaux permet une adaptation aux moyens des familles. Dans le cas d'actions spécifiques, un supplément pourra être demandé cependant une attention particulière est portée à la tarification des séjours afin que ceux-ci soient accessibles au plus grand nombre. Notre Accueil applique dans cette démarche les aides:

- des Comités d'Entreprises (la famille fait l'avance des frais, l'association produit des factures aux familles et remplit les documents nécessaires au remboursement des CE)
- de la CAF : la famille fournit une photocopie de l'année de la notification du coefficient familial et de VACAF/Pass colo
- De la M.S.A : la famille fournit le chéquier PASS LOISIRS
- Du C.E. AIRBUS : les parents amènent leur attestation de prise en charge

Dans ces 3 derniers cas la famille ne paye que la part restante, l'Association se fait rembourser l'avance de la réduction.

L'Association fournit aux familles qui le demandent une attestation pour les impôts (enfants de moins de 6 ans)

Le paiement des familles s'effectue à la réception des factures avec un paiement en ligne ou par prélèvement. Nous y associons les chèques vacances ANCV et les CESU.

Tarifications ALAE												
Groupe	1		2		3		4		5		6	
Coef	0 - 437		438-799		800-950		951-1099		1100-1499		1500+	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Matin ou soir	0.80		0,90		1		1.10		1.20		1.30	
Midi	0.35	0.42	0.40	0.48	0.45	0.54	0.50	0.6	0.55	0.79	0.60	0.72

Tarif A pour les habitants de Finhan

Tarif B pour les extérieurs à Finhan

Tarifications ALSH et MERCREDI												
Groupe	1		2		3		4		5		6	
Coef	0 - 437		438-799		800-950		951-1099		1100-1499		1500+	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Demi-journée	2	3	3	4	4	5	5	6	6	7	7	8
Journée	4	6	6	8	8	10	10	12	12	14	13	15

Tarif A pour les habitants de Finhan

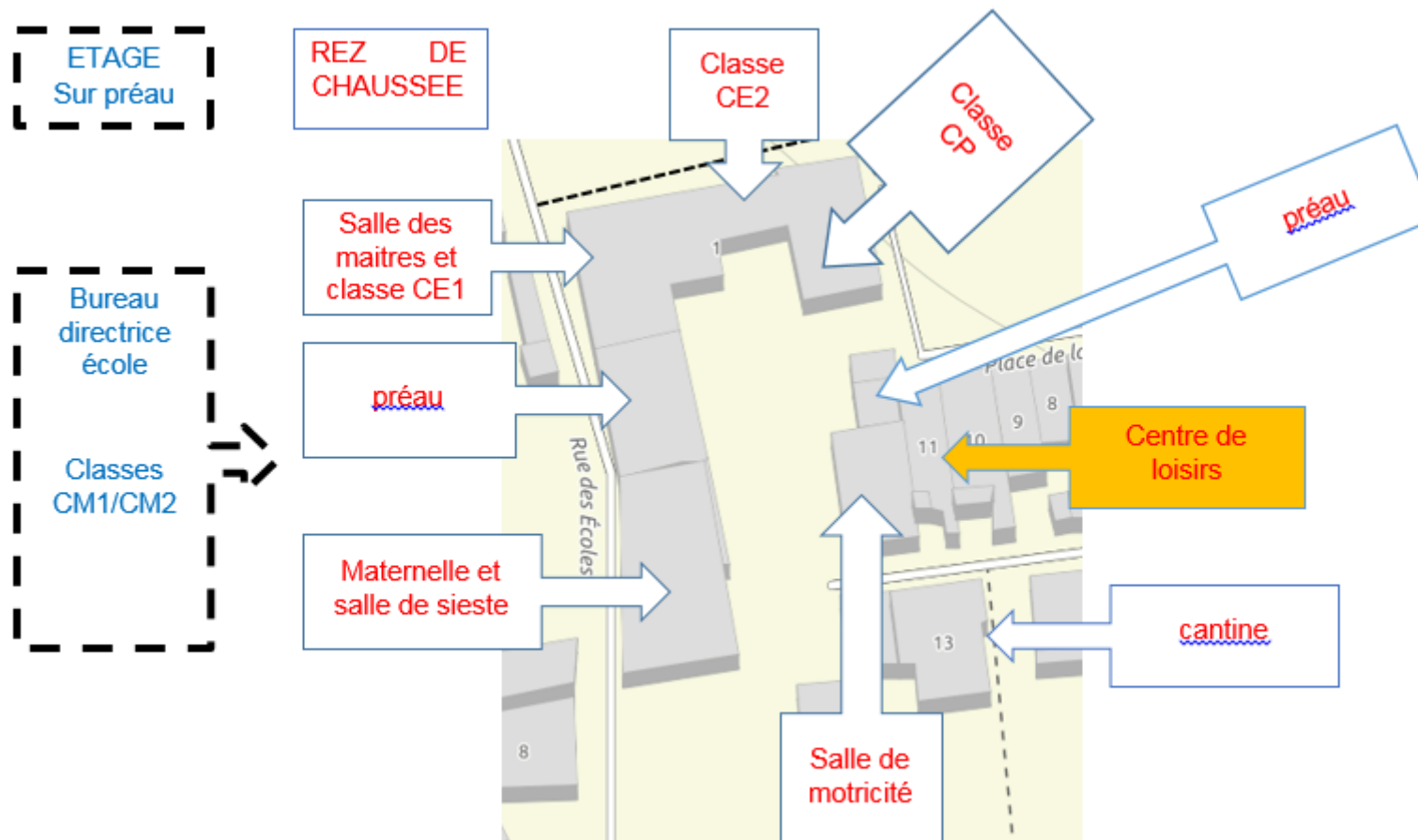
Tarif B pour les extérieurs à Finhan

SUPPLEMENT SORTIE	5 €
----------------------	-----

2) Espaces et outils à disposition du centre

- Des prestataires de service : transporteur pour les sorties chez Barrière
- Des moyens informatiques, comme des ordinateurs et tablettes pour gérer les présences des enfants
- Mise à disposition d'Internet, d'ouvrages
- Des formations proposé par nos partenaire FRANCAS et Ligue
- Des outils créés par l'équipe
- Du matériel dit fongible en fonction des actions, du matériel d'investissement (caméra numérique, appareil photo numérique, des tentes de camping, des kits sportifs, sono...)
- Le centre bénéficie, dans une zone de proximité, de nombreux espaces verts, des différents espaces communaux : stade sportif, salle des fêtes, bibliothèque...

- Des locaux :



Les locaux du centre se composent au rez-de-chaussée :

- d'une zone d'accueil
- d'une cuisine
- une salle de transition avec l'école qui héberge une régie pour le matériel sportif
- d'un toilette avec lavabo
- de 2 salles d'activité dont une salle informatique et une salle de lecture...
- une zone de détente et repos

Les locaux du centre se composent à l'étage :

- d'un bureau
- de 2 toilettes dont 1 adapté au public des maternelles,
- 2 régies pour le matériel pédagogique
- 2 salles d'activité dont une pour les actions de création manuelle et une pour les jeux d'imitation, la lecture...
- Une salle labo photo

Ces bâtiments sont mis à disposition par la Mairie de Finhan qui en assure l'entretien et les charges courantes (électricité...).

De plus, ils sont mitoyens aux locaux scolaires dont le centre partage l'espace de la cour de récréation, la cantine et l'espace des sanitaires, le dortoir, une salle de motricité.

3) Modalités d'inscription

L'A.L.S.H. est géré par le logiciel BELAMI. Toute inscription au centre doit donc se faire également en Mairie.

Les inscriptions sont informatisées, le dossier est à rétirer sur le site internet **www.led82.fr** ou sur le centre.

Pièce à fournir :

- La photocopie de votre responsabilité civile ou assurance scolaire avec mention **extra scolaire**,
- La photocopie du carnet de santé de l'enfant et tout autre document relatif à la santé de votre enfant
- Attestation CAF qui indique votre coefficient familial ainsi qu'une attestation de paiement pour les enfants bénéficiant de l'AEE

- un RIB

ALAE	MERCREDIS	VACANCES
Inscriptions avant la rentrée scolaire ou au moment où l'enfant fréquente l'établissement scolaire. Pas de réservation	Pas de réservation sauf sortie	Inscriptions débutent 3 semaines avant le début de la période.
	Les réservations s'effectuent sur le portail famille BELAMI	

4) La communication

Les parents sont informés de la vie du centre de loisirs par la communication directe orale, l'affichage, mail, compte facebook, livret d'accueil (qui répond aux principales questions des nouveaux arrivants) le site de la mairie, notre site led82.fr ..

IV. LES OBJECTIFS EDUCATIFS :

Nous partons de l'idée que nous vivons tous « les 2 pieds sur la même terre », aussi il nous semble important de valoriser les axes éducatifs suivants :

- ❶ La rencontre pour comprendre l'autre, s'ouvrir à...
- ❷ Le vivre ensemble pour échanger, se découvrir, partager, exprimer sa solidarité
- ❸ L'intérêt général pour travailler le respect, la projection, l'écocitoyenneté

1) Déclinaison des objectifs :

❶

- Les enfants iront à la rencontre des habitants, des différents types de public (handicapé...), lors d'activités comme des grands jeux, des rencontres intercentres, la participation à des actions intercommunales (concours...)...

- Les enfants découvriront différentes cultures à travers des projets notamment basés sur l'échange avec les autres structures.
- Les enfants découvriront des activités innovantes, des environnements inhabituels et habituels. Le travail de passerelle avec les clubs est un axe privilégié
- Les enfants vivront des activités mixtes, permettant la passerelle entre les tranches d'âges comme les grands jeux petits/grands, lors des camps entre les 6èmes et les primaires...
- La curiosité des enfants sera éveillée lors des activités (exemple, lors d'une activité tissage faire découvrir les différents modes selon les cultures)
- Les enfants feront des sorties en employant différents modes de déplacement (vélo, bus, train, pédestre...)

2

- Les enfants vivront des camps sur les périodes des vacances de printemps et d'été et notamment en itinérance
- Les enfants s'entraideront lors des activités, coopéreront
- Les jeux coopératifs seront privilégiés

3

- La dimension écologique sera prise en compte dans les activités (recyclage, mode de déplacement, tri sélectif...)
- Les enfants bénéficieront d'animations citoyennes (secourisme..)
- Lors des sorties... les enfants seront initiés à la sécurité routière

V. OPERATIONNELLEMENT DANS UNE JOURNEE TYPE :

Les journées sont conçues autour de l'enfant, elles tiennent compte de différents impératifs : horaires de cantine, bon déroulement des activités, collations...

- le temps d'activité : l'équipe propose aux enfants différents types d'activités : sportives, créatives, ludiques, d'expression corporelle.
- le temps libre : les enfants jouent librement, les animateurs assurent la sécurité, donnent à jouer
- le temps calme : c'est un temps où tous les enfants font une activité calme, permettant à chacun d'être au «repos» dans la journée. Un temps de sieste est proposé aux jeunes enfants dans une salle prévue à cet effet. Chaque enfant se réveille à son rythme.
- Espace permanent : Clairement délimité, l'espace permanent est comme son nom l'indique toujours accessible. Toute la journée, du matériel y est mis à la disposition des enfants.

1) Mercredis (les mercredis cette journée commence à 12H45 et finit à 19H) ET VACANCES

	TEMPS	ORGANISATION
TEMPS LIBRE	7 H 30 à 9 H 00	Deux animateurs sont présents sur ce temps, un animateur est en charge des présences des enfants. Le rôle de l'animateur est essentiel en termes d'accueil et de communication. Les enfants rejoignent leurs salles, ils évoluent sur ce temps uniquement sur les espaces intérieurs, en jeux libres (jeux de société, jeux de rôle...), ils peuvent lire, discuter, des activités de création sont également proposées... Les enfants rangent le matériel avant chaque nouveau temps
COLLATION	9 H 00 à 9H30	Rassemblement : les animateurs et les enfants se rassemblent pour parler des règles de vie et du programme de la journée Passage aux toilettes et lavage des mains pour les enfants qui n'ont pas déjeuné, ils prennent ensuite une collation tous ensemble.
TEMPS LIBRE	9H30 à 10H	
TEMPS D'ACTIVITE	10H à 11 H 30	Les séquences d'animation ne durent pas plus de 20 mn pour les moins de 6 ans L'animateur propose une activité, l'enfant qui ne souhaite pas y participer s'occupe de manière à ne pas déranger le groupe (lecture, dessin...). A la fin de l'activité les enfants aident l'animateur à ranger
TEMPS CALME	11 H 30 à 12 H	Jeux libres puis, passage aux toilettes et lavage des mains. Dès accueil/accueil. Les animateurs notent un P en face des enfants partis sur l'état des présences journalier et accueillent les nouveaux arrivants.
REPAS	12 H à 12 H 45	Repas sont organisés par le service de cantine de la Mairie. Les animateurs ne mangent pas avec les enfants. Après le repas les enfants retournent dans les espaces permanents C'est un temps de pause des animateurs

TEMPS CALME	12 H 45 à 13 H 30	Tous les enfants peuvent profiter des espaces permanents. Accueil des nouveaux arrivants. Les animateurs notent des enfants partis
TEMPS LIBRE	13 H 30 à 14 H	Ce temps est géré différemment au niveau des groupes d'âges Les plus grands utilisent du matériel librement et le rangent Pour les plus petits : ils rejoignent le dortoir pour une sieste l'animateur lit une histoire aux enfants allongés sur leur lit, peut proposer de la méditation laïque...
TEMPS D'ACTIVITE	14H à 16H	L'animateur propose une activité, l'enfant qui ne souhaite pas y participer s'occupe de manière à ne pas déranger le groupe (lecture, dessin...). A la fin de l'activité les enfants aident l'animateur à ranger
GOUTER	16H à 16 H30	Passage aux toilettes et lavage des mains et goûter
DESACCUEIL ET TEMPS LIBRE	16H30 à 19H	Temps de dés accueil : jeux libres..., temps de communication avec les parents, de convivialité. Rangement des locaux

2) Les jours scolaires

MATIN	
TEMPS D'ACCUEIL ET D'ACTIVITE	ORGANISATION

Le matin l'accueil fonctionne de 7 heures 15 à 8 h 20 au moment où l'obligation scolaire commence. Les lieux étant différents l'enfant restera sous la responsabilité des animateurs jusqu'à ce qu'il ait rejoint l'espace scolaire.	2 animateurs sont présents sur ce temps, un animateur est en charge des présences des enfants. Les enfants rejoignent leurs salles, ils évoluent sur ce temps uniquement sur les espaces intérieurs, en jeux libres (jeux de société, jeux de rôle...), ils peuvent lire, discuter, faire une transition douce vers la scolarité, des activités de création sont également proposées... Environ 10 mn avant la fin du temps de loisirs les animateurs regroupent les enfants, les aident à se vêtir si nécessaire, leur rendent les badges, veillent à ce qu'ils n'oublient rien... puis accompagnent les enfants sur les différents établissements scolaires et « passent le témoin ». Les maternelles sont accompagnées jusqu'à leur classe, l'animateur les aide à se repérer, leur souhaitent bonne journée... comme le font les parents
LA PAUSE MERIDIENNE	Lorsque le temps scolaire cesse commence la pause méridienne. Deux services de cantine sont organisés cela génère 2 temps d'animation. Deux acteurs sont en charge de l'organisation et responsables respectivement de leur temps d'accueil : - la Mairie de Finhan pour les temps de restauration - l'Association les Enfants d'Abord pour les temps d'animation Les enfants ont validé informatiquement l'unité repas le auprès des enseignantes. La Mairie récupère les données informatiques et imprime des fiches journalières de présence que nous corrigeons en faisant un appel au niveau de chaque classe de l'école J. Lacaze (oublis, mauvais badgeages...). 1 er temps : A 11H30 Les enfants sortent des classes Les enfants de la maternelle sont accompagnés par leur ATSEM directement en cantine, les groupes cantine sont constitués et complétés par le personnel en charge de la restauration. Les enfants qui ne vont pas au premier service de cantine constituent le groupe d'animés, ce sont les enfants de plus de 6 ans. Ils sont encadrés par 5 animateurs. A 12H20 et jusqu'à 12H30 : temps de remise en service de la cantine) tous les enfants sont sous la responsabilité de l'Association. A 12H30 les enfants du primaire sont amenés en cantine 2ème temps :

	4 animateurs vont prendre leur groupe de maternelle en charge. Un animateur gère le temps de sieste. Les autres animateurs encadrent les enfants. Ils utilisent la salle de motricité pour des activités de danse, jeux, comptines, chants, relaxation..., les salles du centre, le préau de la cour... les parcs de la commune... A la fin des temps d'animation la directrice informe le corps enseignant des enfants qui ont quitté l'école pour raisons de santé...
SOIR	
TEMPS D'ACCUEIL ET D'ACTIVITE	ORGANISATION

Le soir l'accueil est actif de 16 h à 19h.	Les enfants sont regroupés sous le préau de l'école publique, les animateurs prennent les badges des enfants au fur et à mesure de leur arrivée, notent sur l'agenda les enfants n'ayant pas leur badge et font un comparatif entre les présences physiques et ces outils de pointage. Les enfants goûtent pendant ce temps d'accueil. Ensuite les enfants bénéficient d'activités encadrées par 4 ou 5 animateurs. Les animateurs proposent l'atelier aux enfants, ceux qui souhaitent y rejoignent salle des ateliers. Les enfants évoluent en intérieur, sur la cour de l'école J.Lacaze, sur les espaces verts de la commune... Les départs se font de façon échelonnée, les animateurs rendent alors aux enfants leur badge qu'ils passent eux même au scanner dans un souci d'autonomie, il comptabilise leur temps de présence... Ils parlent avec les parents...
--	---

VI. FOCUS SUR DES POINTS ESSENTIELS

1) Les soins :

Tous les membres de l'équipe sont formés au PSC1.

Les animateurs prendront connaissance des différents régimes alimentaires de chaque enfant. Les différences seront discutées avec l'équipe d'animation puis avec les enfants. Les enfants ayant des maladies tel que l'asthme, allergies, régimes alimentaires seront accueillis et les animateurs devront adapter leurs animations à chaque enfant. Les animateurs pourront utiliser différents supports pour mettre en avant la différence en tant que richesse (dessins animés, thèmes, livres...) en effet, certains enfant ont des traitements dus à des maladies chroniques, les animateurs doivent expliquer aux autres enfants avec des mots simples de quoi il s'agit car de l'ignorance naissent des comportements de rejets...

Il s'agit de garantir la santé et les soins à chaque participant. Les petits « bobos » peuvent être soignés par l'animateur. Pour tous les autres symptômes et pour les enfants ayant un PAI le SAMU (15) est systématiquement appelé, les animateurs se conforment aux consignes du médecin régulateur. L'animateur reporte sur le registre de soins les informations. Celui-ci est visé par la directrice. Les parents sont informés ainsi que les enseignants si la problématique intervient sur un temps périscolaire.

L'animateur doit veiller à écarter le blessé, malade du groupe et s'assurer de la gestion du groupe par un autre adulte. Il doit avoir une attitude rassurante, posée, expliquer à l'enfant ce qu'il lui arrive, comment on va gérer son problème.

De façon générale l'animateur doit être attentif à l'état physique des participants. Les enfants qui se plaignent souvent de maux cherchent souvent à attirer l'attention des adultes, une attitude de veille doit être engagée de la part de l'adulte.

Ne surtout pas oublier la trousse de secours en dehors du centre.

2) La sieste :

Le sommeil est un besoin fondamental. Il est réparateur (récupération de la fatigue physique et nerveuse) et permet ainsi à chacun de profiter agréablement de sa journée. La fatigue cumulée entraîne vite de l'énervement (disputes, agressivité...) et un manque de vigilance.

Les enfants de moins de 4 ans font la sieste dans le dortoir de l'école Jean Lacaze, lieu isolé du bruit.

Le coucher doit se dérouler dans des conditions propices à l'endormissement. Passer aux sanitaires, se mettre à l'aise (s'assurer que les chaussures sont bien enlevées...), veiller à ce que les enfants aient leur doudou, soient couchés dans leur lit habituel..., l'animateur rassure sur sa présence

Il y a toujours un temps de latence entre le passage aux sanitaires et l'endormissement : chez les enfants, c'est : la lecture d'un livre, une histoire de l'animateur.... L'animateur est présent, au réveil d'enfants, en vue de l'individualiser pour permettre à chacun d'avoir son quota de sommeil, ceux-ci rejoignent leur groupe d'activité. Ceci dit, il y a tout de même une heure limite pour le réveil afin de garantir l'organisation harmonieuse de la journée.

L'animateur veille à la qualité du réveil : il ne doit pas être brusque ni rapide : en musique.

3) Les trajets :

RAPPEL : encadrement 1 pour 12 pour les enfants de plus de 6 ans et 1 pour 8 en dessous de 6 ans.

Des éléments indispensables sont à prévoir avant toute sortie en dehors de l'enceinte du centre : Au minimum une trousse de secours.

Un moyen de communication téléphone pour pouvoir prévenir les secours.

Le numéro du centre et les numéros d'urgence.

Les fiches sanitaires des enfants participant à la sortie.

Toute sortie hors centre doit au préalable faire l'objet d'un repérage, l'itinéraire doit être remis au directeur pour des raisons évidentes de sécurité en cas d'accident. Il est donc très important de respecter scrupuleusement l'itinéraire prévu.

Le temps de trajet doit être évalué au regard du temps d'animation pour ne pas être fatigant.

Les animateurs veillent à la sécurité lors du déplacement et ont un rôle d'enseignant en expliquant les règles élémentaires pour circuler à pieds aux enfants.

Les animateurs veillent au respect des règles, à faire des pauses pour se reposer et se désaltérer, ils s'assurent que le rythme convient à tous les enfants.

A pieds :

Le groupe de piéton doit se tenir à droite de la chaussée, 2 par 2, dans le sens de la marche. Le cas échéant, si ce côté est impraticable, le groupe de piéton emprunte l'autre, mais en « file indienne » dans le sens inverse de la marche afin de voir les véhicules arriver.

Lors des déplacements en vélo, l'animateur vérifie les vélos des enfants (feux, gonflage, freins...), leurs connaissances, la maîtrise de l'engin, l'attache du casque... il fait un test de conduite aux enfants en organisant un circuit dans un lieu sécurisé.

Lors du déplacement un animateur est à l'avant du convoi et un autre ferme le convoi.

En bus :

Tous les enfants et les adultes doivent obligatoirement être attachés par une ceinture de sécurité.

Le taux d'encadrement pour les enfants est le même que pour les déplacements à pieds. Si l'animateur est également le chauffeur, il est recommandé d'avoir un animateur supplémentaire pour des raisons de sécurité. Le fourgon 9 places ne peut transporter alors que 7 enfants par trajet.

Même si le déplacement s'effectue avec des fourgons 9 places ou encore des véhicules légers ordinaires, un chef de convoi doit être désigné pour les longs voyages. Il a pour responsabilités de se présenter au chauffeur du car, vérifier si les horaires de départ, de retour, le lieu de la sortie correspondent bien avec les informations qu'il détient. Et, s'assure que le chauffeur est en état de conduire. Il demande au chauffeur de refermer et/ou de ne pas ouvrir les portes situées à l'arrière du car, et demande si les enfants peuvent commencer à monter. Il fait un appel nominatif des enfants à la montée dans le car, et s'assure de la présence effective dans de ceux-ci.

Lors de ce type de déplacement veiller à l'aération du car, prévoir des sacs à vomir et de l'eau, veillez à ce que les enfants ne mangent pas dans le car. Un arrêt doit être prévu pour manger, faire se couvrir les enfants lorsqu'ils sortent du bus... accompagner les enfants aux toilettes, veiller à ce que les enfants restent groupés...

4) Les activités et les temps libres :

La vie en groupe (lors de camps par exemple), les réalisations collectives, les grands jeux sont privilégiés pour favoriser la solidarité, l'entraide, le partage.

Les animateurs privilégient les temps en groupe restreint de façon à ce que chacun s'écoute, échange et communique ses idées afin de faire des choix de groupe.

Les activités sont diversifiées car faire toujours la même chose n'est motivant ni pour l'enfant ni pour l'animateur et adaptées à la tranche d'âge. Réflexion sur un fil conducteur, une thématique pour animer le ou les activités pour s'ouvrir sur d'autres pratiques... Les animateurs réalisent un programme d'activité ainsi qu'un ruban pédagogique annuel. Le planning d'activités privilégie les actions permettant de se découvrir/se tester (escalade, spéléologie...) et de s'ouvrir culturellement, de découvrir d'autres pratiques.

Les activités d'art plastique sont essentielles car elles correspondent au besoin de créativité des enfants mais également nous permettent de créer du lien avec les familles (ex. création d'un jeu de société qui va être utilisé en famille...).

Lors des temps libres ou des activités non dirigées les enfants ont accès à du matériel (d'activité de création, des jeux de cartes, des livres, du matériel sportif...), les enfants en sont responsables.

Les animateurs préparent les actions : Tester le matériel et les règles ; structurer le jeu (bien connaître son groupe et anticiper ses réactions, préparer les règles, penser au positionnement de l'animateur pour expliquer ses règles, prévoir l'ordre de passage des participants, les équipes, gérer la prise de parole) ; prévoir d'avantage de matériel au cas où... ; réfléchir à des solutions en cas de mauvais temps ; repérer le terrain et sa dangerosité éventuelle, installer.

Les animateurs font confiance en la capacité des enfants d'imaginer, de résoudre des problèmes qui se posent lors d'une activité... Les animateurs sont à l'écoute des enfants pour les aider dans la réalisation de leurs projets.

VII – Les projets

1) ALSH

Pour l'année 2026-2027, le fil rouge des vacances scolaire sera axé sur l'histoire et la lecture. Cela s'inscrit dans le PEDT de la commune.

Au programme pour les – de 6 ans :

- Les dinosaures - Octobre
- Dans les cavernes – Hiver
- Les chevaliers et châteaux forts – Printemps
- Les grands explorateurs - Eté

Au programme pour les + de 6 ans :

- Le monde préhistorique - Octobre
- Trésors de l'Antiquité – Hiver
- Au temps du moyenne âge – Printemps
- L'art de la Renaissance - Eté

Les animateurs présents sur les temps d'ALSH sont les même sur les temps d'ALAE. L'objectif de thématiser les vacances scolaires permet aux animateurs de sortir de leurs zones de confort et d'innover dans leurs réflexions d'animation afin de ne pas tomber dans la routine. Cela permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de s'épanouir davantage.

2) ALAE

Les animations sur le temps de l'ALAE diffèrent de l'ALSH. L'objectif est de permettre aux animateurs de s'exprimer le plus librement sans entraver leurs créativité. Cette liberté d'animation permet aux animateurs de pouvoir s'adapté aux demandes des enfants plus simplement, et, est vecteurs de projets venant de ces derniers. Ces dernières années vous avez constaté le développement d'une chaine YouTube et la création de court-métrage.

Toutes ces initiatives sont le fruit de demandes spécifiques formulées par les enfants. De plus un accent est porté sur la danse et les animateurs s'efforcent de faire découvrir plusieurs types et cultures de danse.

L'entraide et le partage sont aussi maîtres d'œuvre lors de ces animations. Les animateurs utilisent des fêtes comme celle des mères, pères, grand-mères etc... afin d'orienter leurs animations manuelles en direction de ces derniers afin de leur préparer une petite surprise à offrir à leur famille.

Quatre projets majeurs seront développés sur l'année 2026/2027 :

- Initiation à la radio (animateur formé à cette pratique)
- Eveil musical
- Présentation et création d'un affichage sur le droit des enfants en collaboration avec l'équipe enseignante
- Ateliers pour les enfants de maternelles sur les 5 sens durant les activités PEDT

3) Les passerelles

Des passerelles sont mises en place régulièrement afin de créer une continuité éducative entre les différents niveaux, un multi-accueil est alors établi pour les 3-11 ans.

- Avec le multi-accueil :

Des temps d'animation commune avec des GS et CP sont mis en place, idem pour les CP et CE1/CE2.

Il est important pour nous que les enfants puissent franchir les étapes de leur scolarité le plus sereinement possible afin de favoriser leur épanouissement personnel et leur réussite éducative.

4) Le spectacle

Chaque fin d'année scolaire, l'équipe du centre de loisirs organise une soirée de fin d'année pour les familles fréquentant les différentes structures d'accueil. Un grand spectacle et un buffet sont mis en place pour créer un moment convivial et de partage entre les équipes et les familles.

D. EVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.
Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements.

Des outils ou supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques.

Indicateurs d'évaluation :

- voir des sourires sur les visages des enfants
- entendre des enfants qu'ils ont passés une bonne journée
- implication des enfants dans un projet (persévérance...), diffusion du projet hors du cadre de l'accueil de loisirs
- nombre de projets proposés par les enfants
- qualité des animations proposées (intervenants, sorties, diversité...) fréquentation, retour des parents - mixité sociale, culturelle, sexuelle
- implication des parents